



## Pour aller au travail, les déplacements courts sont un peu plus doux dans le Grand Est

Près du tiers des actifs occupés du Grand Est travaillent à 5 km au plus de leur domicile, et les agriculteurs, artisans et commerçants sont plus souvent dans ce cas. De même, les femmes effectuent plus fréquemment que les hommes des trajets courts pour aller travailler, et se déplacent un peu plus souvent à pied. Dans le Grand Est, marche à pied et vélo sont davantage utilisés tandis que les transports en commun le sont moins. Entre 2015 et 2019, ces derniers perdent encore du terrain par rapport à la voiture, contrairement à la tendance observée en France de province.

Julien Meunier, Vincent Monchâtre, Insee

Dans le Grand Est, 32,6 % des actifs occupés travaillent à 5 kilomètres au plus de leur domicile (par la route), soit 1,1 point de moins qu'en France de province (France métropolitaine hors Île-de-France). Si les déplacements domicile-travail courts sont un peu moins nombreux dans la région, les très courts (2 km maximum) sont aussi fréquents dans le Grand Est qu'en France de province et concernent plus de 15 % des actifs occupés.

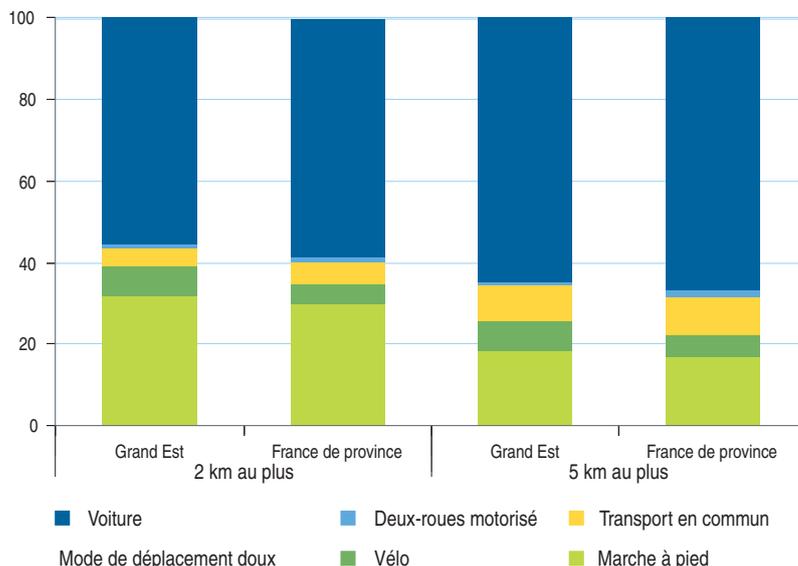
Dans le Grand Est comme ailleurs, la voiture (y compris pour le covoiturage) est le moyen de déplacement privilégié pour se rendre sur son lieu de travail, même pour les petites distances : 64,6 % des trajets d'au plus 5 km se font ainsi dans la région, soit 2,1 points de moins qu'en France de province. Les modes de déplacement « doux » (marche à pied ou vélo) sont en effet plus fréquents dans le Grand Est : ils représentent plus du quart des déplacements domicile-travail courts, soit 3,4 points de plus qu'en France de province. Parmi les personnes effectuant des déplacements très courts, près de deux sur cinq vont au travail à pied ou en vélo dans le Grand Est (figure 1), soit

5 points de plus que la moyenne. Le vélo est particulièrement présent dans la région : pour les déplacements courts,

6,9 % des navetteurs du Grand Est l'utilisent, soit un tiers de plus que la moyenne de France de province.

### 1 Deux trajets très courts sur cinq se font par un mode de déplacement doux dans la région

Répartition des modes de déplacements utilisés pour les trajets domicile-travail courts et très courts (en %)



Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus ayant un emploi ou en apprentissage et ayant déclaré des déplacements domicile-travail, France métropolitaine hors Ile-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2017, distancier Metric-OSRM (distance par la route).

## Moins de déplacements doux pour les artisans/commerçants

Les déplacements diffèrent selon les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) : les agriculteurs et les artisans/commerçants travaillent souvent près de chez eux (ils sont respectivement 70 et 48 % dans le Grand Est à faire un trajet de 5 km maximum), alors que chez les ouvriers et les professions intermédiaires, moins de 30 % ont un trajet aussi court.

Les agriculteurs vivent souvent très près de leur lieu de travail, généralement rural. Cela explique la forte part des trajets courts dans cette tranche de la population, ainsi que le recours quasi inexistant aux transports en commun. Dans le Grand Est, 57 % des agriculteurs qui se déplacent pour se rendre sur leur lieu de travail ont un trajet de 2 km maximum, soit 10 points de plus que la moyenne de France de province. Les artisans et les commerçants habitent également à proximité de leur lieu de travail (près de la moitié vivent à 5 km ou moins de leur emploi). Toutefois, ils utilisent moins souvent les modes de déplacement doux : moins d'un sur six fait le trajet à pied ou en vélo. Pour ces professions, le véhicule peut également servir d'outil de travail : la camionnette du peintre en bâtiment ou du plombier... À l'exception des cadres et des agriculteurs, les actifs effectuent moins de trajets courts dans le Grand Est qu'en moyenne en France de province (figure 2) : de 0,6 point d'écart parmi les professions intermédiaires à 1,7 point parmi les artisans et commerçants.

Cependant, si les déplacements d'au plus 5 km sont moins fréquents dans la région, le recours à la voiture ou au deux-roues motorisé pour ces trajets réduits l'est également. Dans le Grand Est, 34 % des déplacements courts se font à pied, en vélo ou en transports en commun, soit 3 points de plus que la moyenne de France de province. Cet écart se retrouve pour toutes les PCS et s'avère particulièrement marqué pour les agriculteurs et les employés (+ 4,7 et + 3,5 points).

## Les déplacements courts et doux sont plus fréquents chez les femmes

Dans toutes les régions de France de province, les femmes travaillent plus souvent à proximité de leur domicile. Dans le Grand Est, elles sont 36 % à effectuer des trajets courts, pour seulement 30 % des hommes ; plus d'une femme sur six fait même moins de 2 km pour aller travailler, alors que cela concerne moins d'un homme sur sept.

Pour les trajets courts, dans le Grand Est comme ailleurs, les femmes utilisent plus souvent les modes de déplacement doux : 26,2 % des femmes de la région, 22,7 % en France de province (environ 1,5 point de plus que les hommes dans les deux cas)

(figure 3). Si les femmes prennent un peu moins souvent la voiture pour les trajets d'au plus 5 km, elles se déplacent beaucoup moins souvent que les hommes en moto : la part des deux-roues motorisés pour les trajets courts est trois fois plus faible chez les femmes dans la région (quatre fois plus faible en France de province).

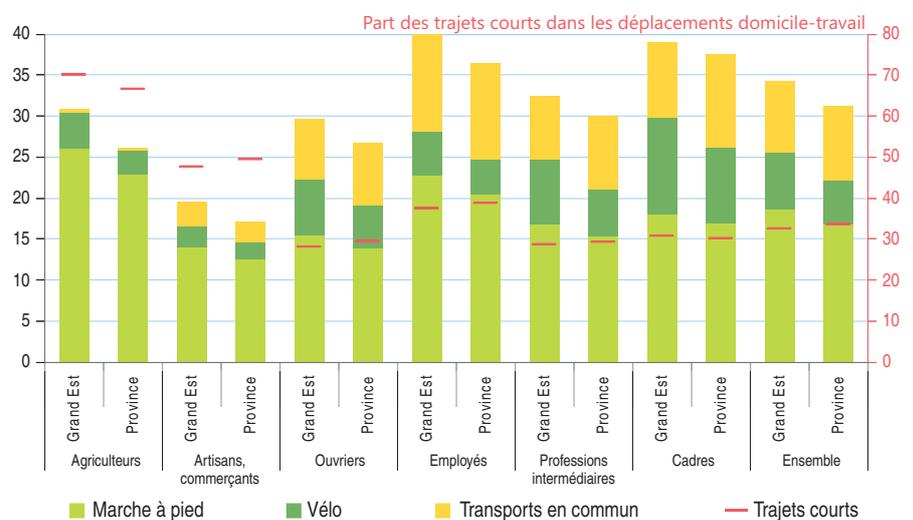
## Loin des pôles, les déplacements courts sont plus rares, surtout dans le Grand Est

Dans le Grand Est comme dans les autres régions, plus de la moitié des habitants des pôles (hors Paris) travaillent à 5 km ou

moins de leur domicile. C'est beaucoup moins pour ceux vivant hors des aires d'influence de ces pôles, surtout dans le Grand Est : 22,6 %, soit 5,9 points de moins que la moyenne de France de province. Indépendamment de la distance à parcourir, les habitants des pôles du Grand Est utilisent bien plus les modes de déplacement doux que ceux des couronnes ou des zones situées hors influence, en particulier le vélo (figure 4). Parallèlement, ces habitants des pôles empruntent moins les transports en commun et représentent 66 % des usagers, soit 6,5 points de moins que la moyenne de France de province. À l'inverse, les

### 2 Près d'un artisan/commerçant sur deux va travailler à moins de 5 km de chez lui, très souvent en voiture

Répartition des modes de déplacements de trajets courts et part de ces trajets dans les déplacements domicile-travail (en %)



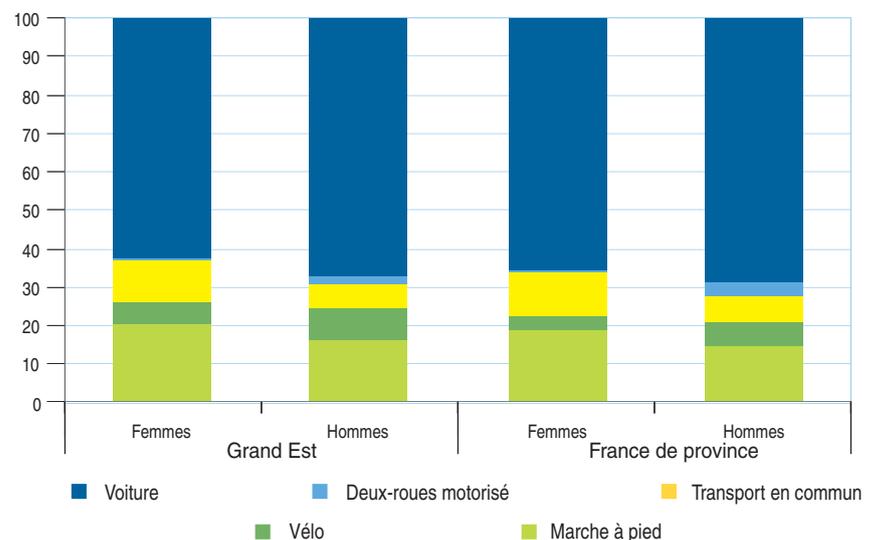
Lecture : dans le Grand Est, les trajets domicile-travail de moins de 5 km concernent 70,1 % des agriculteurs. Parmi eux, plus d'un quart fait le trajet à pied.

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus ayant un emploi ou en apprentissage et ayant déclaré des déplacements domicile-travail, France métropolitaine hors Ile-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2017, distancier Metric-OSRM (distance par la route).

### 3 Plus d'un quart des femmes du Grand Est se déplacent à pied ou à vélo pour des trajets courts

Répartition des modes de déplacement pour les trajets courts par sexe (en %)



Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus ayant un emploi ou en apprentissage et ayant déclaré des déplacements domicile-travail, France métropolitaine hors Ile-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2017, distancier Metric-OSRM (distance par la route).

habitants des couronnes de la région constituent 31 % des usagers, mais c'est 5 points de plus qu'au niveau national. Les transports en commun sont en effet utilisés principalement par les habitants des pôles, en lien avec une meilleure desserte.

### Dans les très grands pôles du Grand Est, près d'un quart des navettes se font en transport en commun

Dans le Grand Est, les habitants des couronnes des petites et moyennes aires d'attraction des villes (AAV de moins de 200 000 habitants) vivent plus souvent près de leur lieu de travail que ceux des couronnes des grands pôles : plus de 22 %, contre moins de 20 %. Indépendamment de la taille de l'AAV, les déplacements courts sont un peu plus rares dans les couronnes du Grand Est : ils concernent 20,5 % des navetteurs résidant dans les couronnes, soit 1 point de moins que la moyenne des couronnes de France de province. Plus de la moitié des navetteurs des pôles de la région font 5 km ou moins pour aller travailler, proportion similaire aux pôles de France de province.

Dans le Grand Est comme en moyenne en France de province, plus l'aire d'attraction des villes est de taille importante, plus le recours aux transports en commun est fréquent : d'un navetteur sur vingt dans les petites AAV du Grand Est à près d'un sur quatre dans les très grands pôles de la région. Cette tendance se retrouve dans les couronnes, où elle est toutefois moins marquée (de 2,2 % à 8,7 %). À l'exception des très grands pôles, les transports en commun sont toujours plus utilisés dans les pôles et couronnes du Grand Est qu'en France de province.

Avec un navetteur sur huit, le vélo est deux fois plus utilisé dans les très grands pôles (AAV de 700 000 habitants ou plus) du Grand Est que dans ceux de France de province (figure 5).

### Contrairement à la tendance nationale, l'usage des transports en commun diminue dans le Grand Est

En France de province, l'usage du vélo et des transports en commun pour se rendre au travail progresse entre 2015 et 2019, au contraire de la voiture et de la marche à pied. Dans le Grand Est, bien que le vélo soit aussi en augmentation sur la période, l'évolution est différente : la part de la voiture s'accroît alors que celle des transports en commun diminue légèrement. Dans la région comme au niveau national, cette tendance est davantage marquée dans les pôles (figure 6). ■

#### 4 Plus de marche et moins de transports en commun dans les communes isolées que dans les couronnes

Répartition des modes de transport par typologie de zonage en aire d'attraction des villes (en %)

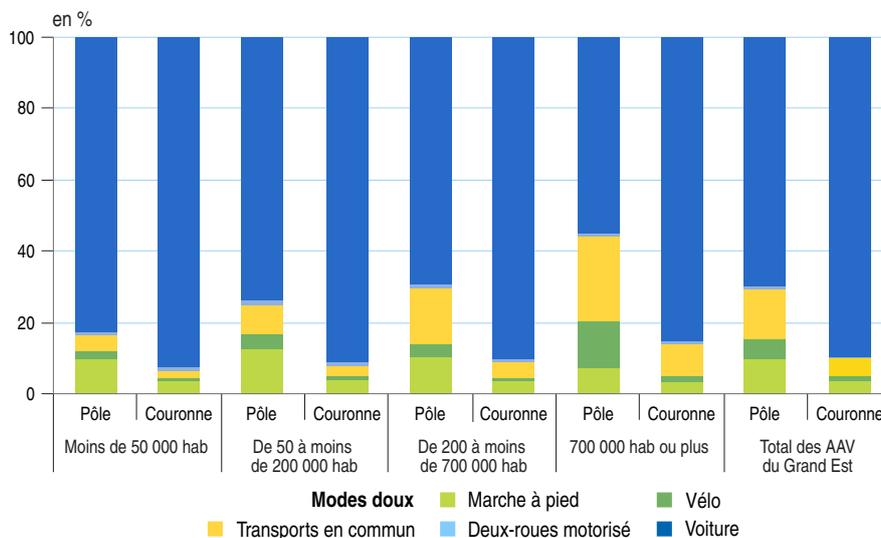
Modes de déplacement	Grand Est			France de province		
	Pôles	Couronnes	Communes isolées	Pôles	Couronnes	Communes isolées
Voiture	69,6	89,3	90,4	69,9	90,2	89,8
Transport en commun	14,0	4,9	2,5	14,3	3,9	1,9
Marche à pied	10,2	3,7	5,0	9,6	3,4	6,0
Vélo	5,2	1,3	1,3	4,1	1,1	1,1
Deux-roues motorisé	1,0	0,8	0,8	2,1	1,4	1,2

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus ayant un emploi ou en apprentissage et ayant déclaré des déplacements domicile-travail, France métropolitaine hors Île-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire, distancier Metric-OSRM (distance par la route).

#### 5 Le vélo est préféré à la marche dans les grands pôles de la région

Répartition des modes de déplacement pour les trajets domicile-travail selon la taille de l'AAV du Grand Est (en %)

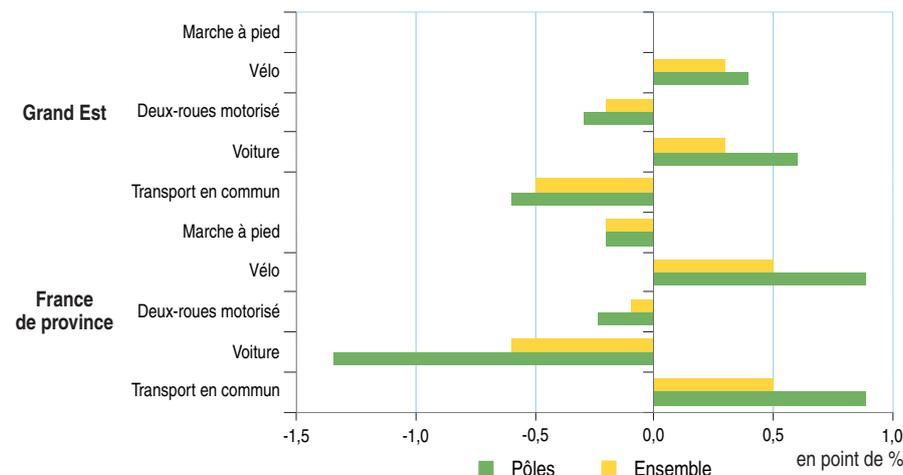


Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus ayant un emploi ou en apprentissage et ayant déclaré des déplacements domicile-travail, AAV du Grand Est.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire, distancier Metric-OSRM (distance par la route).

#### 6 Dans le Grand Est, la voiture est plus utilisée qu'avant, au contraire de la France de province

Évolution de la répartition des modes de déplacement entre 2015 et 2019 (en point de %)



Lecture : entre 2015 et 2019, la part de la marche à pied parmi les modes de déplacement domicile-travail est restée stable dans la région alors qu'elle a diminué de 0,2 point en France de province.

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus ayant un emploi ou en apprentissage et ayant déclaré des déplacements domicile-travail, France métropolitaine hors Île-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire, distancier Metric-OSRM (distance par la route).

## Encadré

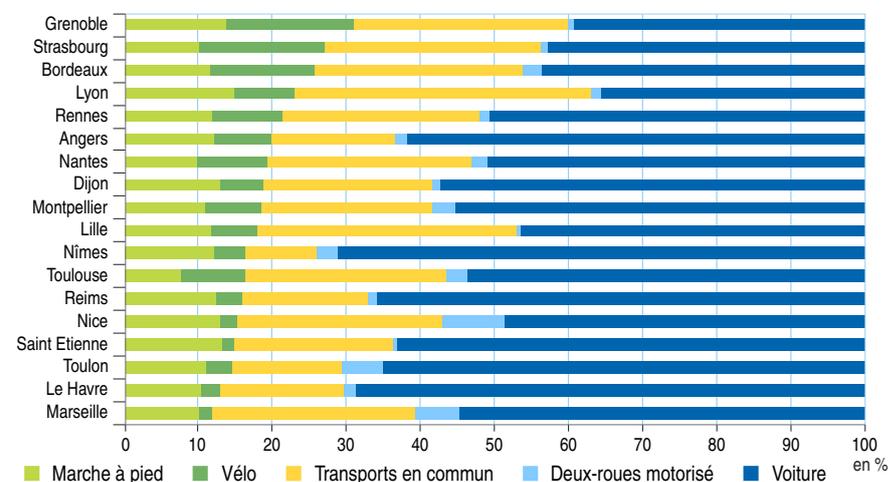
### Strasbourg est, après Grenoble, la grande commune où les trajets doux sont les plus fréquents

Parmi les 18 communes de plus de 150 000 habitants de France de province, deux se situent dans le Grand Est : Strasbourg et Reims (respectivement 7<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> plus grande commune de France de province). Reims est la quatrième en termes de trajets courts : près de trois actifs rémois sur cinq font 5 km ou moins pour aller travailler. Avec 53 % de ses actifs occupés concernés, Strasbourg est classée 14<sup>e</sup>.

Sur l'ensemble des déplacements, la situation s'inverse concernant les modes doux : Strasbourg est classée 2<sup>e</sup> derrière Grenoble (respectivement 27 % et 31 % des trajets), alors que Reims est 13<sup>e</sup> avec 16 % des déplacements domicile-travail concernés. Strasbourg est même la commune où le vélo est le plus utilisé : plus d'un Strasbourgeois sur six l'utilise pour aller au travail (Grenoble suit de très près), contre un Rémois sur 29. Le recours aux transports en commun est également bien plus fréquent à Strasbourg qu'à Reims : 29 % des trajets contre 17 % (respectivement 3<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> communes sur 18).

### Strasbourg et Grenoble en tête pour les trajets domicile-travail à vélo

Répartition des modes de déplacement pour les trajets domicile-travail parmi les communes de plus de 150 000 habitants (en %)



Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus ayant un emploi ou en apprentissage et ayant déclaré des déplacements domicile-travail, France métropolitaine hors Île-de-France.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire, distancier Metric-OSRM (distance par la route).

## Méthode et sources

Les **déplacements « doux »** caractérisent tous les modes de transports sans moteur thermique, ne générant pas de gaz à effet de serre. Sont donc considérés comme doux, la marche, le vélo et la trottinette avec ou sans assistance électrique.

En 2020, le **zonage en aires d'attraction des villes (ZAAV)** se substitue au zonage en aires urbaines (ZAU). Le ZAAV définit l'aire d'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes, mesurée par l'intensité des déplacements domicile-travail. Les pôles sont des communes ou ensembles de communes contiguës offrant au moins 1 500 emplois et dont au moins la moitié de la population de chaque commune réside dans une tache urbaine (regroupement de carreaux contigus d'un kilomètre carré dont la densité dépasse 300 hab./km<sup>2</sup>) d'au moins 1 000 habitants.

Les pôles d'attractions peuvent avoir une influence au-delà de la région où ils se trouvent. Le terme de « couronnes du Grand Est » désigne les couronnes des pôles situés dans le Grand Est ou de ceux situés à l'étranger, mais dont l'aire d'influence est

principalement dans la région (par exemple l'aire d'attraction de Luxembourg), même si le territoire de ces couronnes se trouve hors de la région.

Le **distancier Metric** mesure les distances routières entre lieux de communes de résidence et de travail. Une distance moyenne représentative des déplacements intracommunaux est calculée, lorsque la commune du lieu de travail est la même que celle de résidence (arrondissements pour Paris, Lyon et Marseille).

Les personnes recensées déclarent le mode de transport principal pour se rendre au travail. Depuis 2015, la modalité « deux-roues » est scindée en deux « vélos (y compris à assistance électrique) » et « deux-roues motorisées ». Les autres modalités restent inchangées : « pas de déplacement », « marche (ou rollers, patinette) », « voiture, camion ou fourgonnette », « transports en commun ». L'enquête de 2019 permet l'analyse de l'utilisation du vélo pour les navettes domicile-travail. Mais, fondés que sur une seule année d'enquête, les observations ne sont fiables qu'à des niveaux agrégés.

### Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 Strasbourg Cedex

### Directeur de la publication

Yves Calderini

### Rédaction en chef

Laurence Luong

ISSN 2492-4547

© Insee 2021

## Pour en savoir plus

- Brutel C., Pages J., « Pour aller travailler à au plus 5 kilomètres de chez eux, 60 % des actifs utilisent leur voiture », *Insee Première* n° 1835, janvier 2021.
- Tallet F., Vallès V., « Partir de bon matin, à bicyclette... », *Insee Première* n° 1629, janvier 2017.
- Kelhetter D., Vuillier-Devillers F., « Strasbourg, maillot jaune de la petite reine », *Insee Flash Grand Est* n° 5, janvier 2017.

